



Vendredi 19 octobre de 9 h à 13 h
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
de l'UD FO de la Haute-Loire
A Blavozy – Centre socio culturel
avec **Philippe PIHET**
Secrétaire Confédéral chargé des retraites
(voir modalités pratiques page 7)

Journal trimestriel de l'Union Départementale cgt-FORCE OUVRIERE
de la Haute-Loire - N° 191 - Octobre 2018 - www.fo43.fr

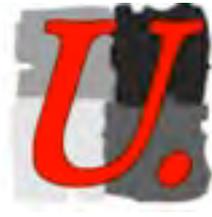
**A l'appel de
FO, CGT, CGC, CFTC, FSU,
Solidaires**

**et aussi des organisations étudiantes et lycéennes
UNEF, FIDL et UNL**

**Mardi 9 octobre,
En grève et en manifestation
pour les revendications**

- Contre le système universel de retraites par points
- Pour la défense de tous les régimes : Code des Pensions, régime général, CNRACL, régimes spéciaux...
- Pour l'augmentation des salaires et des retraites, la défense du service public, l'amélioration des conditions de travail...
- Pour vos revendications, dans l'action commune,

**Tous à la manifestation à 10h30,
place Cadelade au Puy**



Emploi, salaires, service public, retraites : C'EST LE MOMENT DE SE MOBILISER

Ce qui coûte
"un pognon de dingue",
ce sont les exonérations,
les cadeaux au patronat
et l'évasion fiscale !

Plus de 70 % de la population désapprouve la politique de M. Macron, président des riches.

Encore des mesures antisociales pendant l'été : baisse des cotisations sociales, donc de notre salaire; nouvelles attaques contre le pouvoir d'achat des retraités; démantèlement de nos services publics (CAP 22) et de nos industries; casse de notre modèle social...
Ça suffit !

Ce ne sont ni les précaires, ni les salariés, ni les retraités, ni les services publics qui coûtent chers mais les exonérations de cotisations et l'évasion fiscale. **Tous ces cadeaux au patronat ne servent qu'à**

**Tous ensemble, public et privé, jeunes et retraités
pour résister dans l'unité en affirmant nos revendications !**

Mardi 9 octobre 2018

En grève et en manifestation

10h30 Place Cadelade, Le Puy en Velay

POUVOIR D'ACHAT

Augmentation des salaires, du point d'indice et des pensions, allocations et minima sociaux .

Non à l'augmentation de la CSG.

SERVICE PUBLIC

Défense et reconquête du service public accessible et de qualité sur tout le territoire dans l'intérêt des agents et de la population. Non aux privatisations ! Non à la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires !

CONQUÊTES COLLECTIVES

Garantie des emplois, des statuts, des conventions collectives et des missions : abrogation des lois El Khomri et des

ordonnances Macron.

DROIT A LA RETRAITE

Retour au droit à la retraite à 60 ans pour toutes et tous à taux plein.

Maintien de tous les régimes par répartition (général, spéciaux, CNRACL, Code des pensions).

Non au régime unique par point.

Maintien des pensions de réversion.

SÉCURITÉ SOCIALE

Défense de la sécurité sociale basée sur le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »

DROIT AUX ÉTUDES

Non à Parcoursup et à la sélection à l'université.



Par Pascal SAMOUTH,
Secrétaire général.

Depuis la rentrée de septembre, les syndicats FORCE OUVRIERE sont à pied d'œuvre.

Dans la Fonction Publique, ils vont au devant des agents pour construire avec eux les listes FO aux comités techniques et aux CAP pour défendre les droits statutaires. A ce jour, nous pouvons déjà affirmer que nous aurons plus de listes, plus de candidats qu'en 2014.

Dans le secteur privé, les discussions sont ouvertes pour la mise en place des CSE, issus des ordonnances Macron, et qui réduisent les droits des représentants du personnel. Là aussi les militants FO sont sur le pont pour essayer de regagner du terrain perdu afin de préserver leur droit à défendre les intérêts collectifs des salariés.

Comme 70% des français selon les sondages, les salariés sont exaspérés par les mauvais coups qui chaque jour s'abatent sur eux. Le gouvernement en est conscient. Il est miné par les affaires, les démissions, les « couacs ». Mais il n'en reste pas moins déterminé à aller jusqu'au bout de la mise en œuvre d'une politique dictée par les marchés financiers.

Avec une morgue digne de l'ancien régime, après avoir fustigé le « pognon de dingue » donné aux plus démunis, voilà que le Président rend les chômeurs responsables de leur situation. Ils n'ont qu'à traverser la rue pour trouver du boulot, c'est bien connu. « Salauds de pauvres »...

Et il joint le geste à la parole. Une fois de plus, le budget 2019 est placé sous le signe de l'austérité. De nouvelles ponctions sont faites sur notre pouvoir d'achat avec les gels des retraites, allocations et minima sociaux et valeur du point des fonctionnaires. Au nom de « la croissance verte », on nous pond de nouvelles taxes sur les produits pétroliers. Elles toucheront d'abord les salariés qui n'ont pas d'autre solution que leur véhicule pour aller au boulot !

Plus de cotisation sur les heures supplémentaires ? Ces exonérations ne seront pas compensées à la Sécurité Sociale. C'est pour cela que dans le même temps le plan santé donne un nouveau tour de vis aux hôpitaux. Et les autres services publics ne sont pas épargnés avec des milliers de nouvelles suppressions d'emplois dans la fonction publique de l'Etat, des menaces sur le temps de travail des agents territoriaux déjà frappés par la baisse des dotations aux collectivités.

A pied d'œuvre pour les revendications et le rapport de forces !

Avec un agenda social chargé, le gouvernement entend s'en prendre aux retraites, à l'assurance chômage, à la médecine du travail, aux minima sociaux, à la sécurité sociale... tout ce qui fonde nos garanties collectives, arrachées notamment aux lendemains de la seconde guerre mondiale.

Notre Comité Confédéral National vient de se réunir. Il a été unanime dans son cahier de revendications comme dans ses décisions d'action.

Le gouvernement voudrait faire prendre en charge par les organisations syndicales et patronales la destruction de l'assurance chômage. Nous avons affirmé que nous n'étions pas des « hauts commissaires » gouvernementaux. Nous entendons défendre librement dans la négociation la sauvegarde du régime paritaire, sans étatisation, et la préservation des droits des chômeurs.

De même sur les retraites. Si le gouvernement attend le 10 octobre pour annoncer les grandes lignes de sa contre-réforme, c'est qu'il a peur de nos réactions. Les grandes mobilisations de 1995, 2003 et 2010 hantent son esprit. Mais nous savons où il veut aller. Par points ou non, un régime universel c'est la destruction de tous les régimes pour un système à minima, ouvrant la porte aux fonds de pension et à la misère. Sur ce plan aussi notre position est nette, c'est le maintien de tous les régimes, et de tous les droits.

Face à ce gouvernement affaibli, il est temps et plus que temps de s'employer à construire un véritable rapport de forces pour bloquer ces attaques.

C'est le sens de la journée de grève et manifestation du 9 octobre. FORCE OUVRIERE posera un préavis de grève interprofessionnel auprès du premier ministre.

Dans notre département, le cahier de revendications que nous portons avec les autres organisations syndicales depuis juin a été réaffirmé. Nous ne pouvons que nous féliciter qu'outre la CGT, la FSU et Solidaires qui appellent au niveau national, la CGC et la CFTC nous aient aussi rejoints. La CFDT et l'UNSA, organisations toujours prêtes à collaborer avec le pouvoir, ne seront pas de la partie. C'est un choix qui ne nous étonne pas.

Tout cela ne peut que nous encourager à réussir le 9 octobre. Et dans la tradition démocratique qui est la nôtre, le 19 octobre, lors de notre conseil départemental, nous discuterons librement de nos revendications et de la suite à donner à l'action.

COMITE CONFEDERAL NATIONALE DES REVENDICATIONS ET

Le Comité Confédéral National de FORCE OUVRIERE s'est réuni les 26 et 27 septembre 2018 à Paris. Le « Parlement de FO » regroupe les représentants de chaque Union Départementale et de chaque fédération professionnelle nationale, avec les membres de la Commission Exécutive Confédérale et du Bureau Confédéral. C'est à ce titre que pour la Haute-Loire, Roland THONNAT représentait l'Union Départementale et Pascal SAMOUTH siégeait au titre de la Commission Exécutive Confédérale.

Six mois après le congrès national à Lille, les débats ont été intenses. Après avoir entendu le rapport d'activité de Pascal PAVAGEAU, secrétaire général, plus de 50 intervenants se sont succédés à la tribune le mercredi 26 pour donner leur point de vue sur l'actualité sociale et revendicative.

Le jeudi 27 septembre, les membres du CCN ont planché sur la résolution qui détermine les mandats de l'organisation pour les 6 mois à venir. C'est à l'unanimité que le document a été adopté, après plusieurs heures de débats en commission. Nous en publions dans ces pages les extraits. Vous pouvez en retrouver l'intégralité sur notre site www.fo43.fr

MOBILISATION ET GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE DU 9 OCTOBRE : STOP AU ROULEAU COMPRESSEUR !

(...) Le CCN n'accepte pas une politique entièrement destinée à la baisse du coût du travail et à l'austérité.

C'est en ce sens que conformément à son mandat de Congrès, FO n'a cessé de rechercher l'unité la plus large possible (...) pour résister à l'assaut contre nos droits sociaux acquis de haute lutte.

La mobilisation, y compris par la grève interprofessionnelle, du 9 octobre s'inscrit dans ce mandat : l'heure est maintenant à une réponse forte face à l'am-

pleur des attaques successives.

Cette réponse ne peut pas être une série de journées « saute moutons » inefficace et qui démobilise la classe ouvrière.

Le CCN appelle donc l'ensemble de ses organisations et adhérents, du public et du privé, actifs, chômeurs et retraités, à faire de cette journée une réussite et un point d'ancrage pour la construction de rapport de force afin de reconquérir l'augmentation des salaires et pensions, et de contrer la casse de nos conquêtes sociales annoncée notamment au travers des réformes de la Sécurité sociale et des retraites. (...)

ASSURANCE CHÔMAGE : « LE PRINCIPE MEME D'UNE LETTRE DE CADRAGE EST INACCEPTABLE »

Le CCN rappelle que toute réforme doit être source de progrès social et que c'est le sens premier de la négociation collective. Nous exigeons le maintien du régime d'assurance chômage sans étatisation et sans dégradation des droits des chômeurs. Le principe même d'une lettre de cadrage est inacceptable. Le gouvernement prétend réduire les confédérations au rôle de « hauts commissaires » à la destruction de l'assurance chômage. La pratique contractuelle, c'est la liberté de négociation des salaires et des conventions collectives. C'est dans ce cadre que s'est développé le paritarisme que nous entendons défendre comme élément de notre indépendance dans la continuité de la Charte d'Amiens. FO est fière du système assurantiel qu'elle a contribué à créer.

HÔPITAL PUBLIC : FO CONDAMNE LE PLAN SANTE

Concernant les annonces du « Plan santé 2022 », le gouvernement entend déconstruire notre système de santé, dont l'hôpital public est au centre, en fermant des milliers de lits, en supprimant des milliers de postes, en réduisant le nombre d'hôpitaux ou les fu-

sionnant dans les GHT (Groupements Hospitaliers de Territoire), par ailleurs ouverts au privé ne permettant pas de répondre aux besoins de santé publique de la population. FO condamne ce plan santé et rappelle que les mesures d'économies de 3,8 milliards sur l'assurance maladie, dont 1 milliard sur l'hôpital prévu au PLFSS 2019 doivent être **abandonnées**.

CONFÉDÉRATION NATIONALE DE FORCE OUVRIÈRE : 5

L'ACTION A L'UNANIMITÉ

RETRAITES : « POUR LE MAINTIEN DE TOUS LES RÉGIMES DE RETRAITE »

La volonté là encore d'annihiler la solidarité que représente la retraite par répartition pour la remplacer par un système individualisé conduira à accroître cette tendance tout en aggravant les inégalités, car la retraite par points, c'est le travail sans fin.

Le CCN exige que soient maintenus le régime général par répartition, les régimes spéciaux et particuliers ainsi que le Code des pensions civiles et militaires de retraite. Il refuse toute « universalisation » des régimes existants qui, de fait, conduira à une retraite à minima pour tous et ouvrira la voie à un système par capitalisation, cheval de Troie des fonds de pension.

(...) **Au regard du projet gouvernemental destructeur de nos droits à la retraite, fort de la revendication « pour le maintien de tous les régimes de retraite », FO prendra toutes les initiatives nécessaires dans l'unité la plus large pour obtenir satisfaction.**

FONCTION PUBLIQUE : S'OPPOSER AU DÉMANTELEMENT

(..) Les politiques de démantèlement des services et des missions, notamment matérialisées par « Action Publique 2022 », se traduisent par un désengagement de l'État, une territorialisation accrue, voire une privatisation des services. À cela s'ajoute une attaque sans précédent contre le statut général des fonctionnaires par l'individualisation des carrières au détriment des règles collectives de gestion, ainsi que l'accroissement de la précarité par le recrutement de contractuels en lieu et place de recrutement sous statut.

Le CCN revendique au contraire des services publics forts, garants de proximité, d'égalité et d'une redistribution des richesses et de la solidarité entre tous ainsi que le maintien de la gratuité des services existants voire leur extension et rejette toute création de vignette pour le réseau routier et la privatisation des routes. **Le CCN rappelle également que Force Ouvrière reste mobilisée pour défendre le Département que le gouvernement veut désormais supprimer. (...)**

POUVOIR D'ACHAT : L'AUGMENTATION GÉNÉRALE CONTRE L'INDIVIDUALISATION

Le CCN dénonce la hausse de la CSG de 1,7 point comme une attaque contre le pouvoir d'achat des retraités. (...)

Le CCN conteste également qu'à nouveau l'épargne salariale soit préférée à une redistribution par le salaire tout comme l'encouragement de l'épargne retraite qui sont toutes des mesures indivi-

duelles réservées à une partie réduite des salariés. (...)

Le CCN rappelle sa revendication majeure de l'augmentation générale des salaires, du point d'indice, des pensions, des allocations et des minima sociaux. Le salaire médian en France en 2018 étant de 2250 euros brut, FO revendique à minima un SMIC à 1800 euros brut. FO dénonce un accaparement des richesses produites par des actionnaires toujours plus avides.



Inclusion scolaire : la corde est en train de casser

« Situation catastrophique à la rentrée en Haute Loire : 300 demandes supplémentaires d'accompagnement humain pour enfants souffrant de handicap sont arrivées pendant les vacances scolaires alors que dans le même temps des dizaines d'EVS (contrats aidés de droit privé) ne sont pas reconduits », nous indique Vincent DELAUGE, Secrétaire du SNUDI FO de la Haute-Loire.

Et de citer quelques exemples parlants : dans une école, pas d'accompagnant (AESH) dans la classe d'intégration et une seule EVS en fin de contrat pour faire le travail de 3 ; dans une autre 3 AESH présents alors qu'il faudrait 6 accompagnants à temps complet ; dans une troisième aucun personnel recruté pour s'occuper d'un enfant souffrant de troubles graves malgré l'engagement de l'Inspecteur d'académie...

Lorsque dans une école un accompagnant est en arrêt maladie : pas de remplacement organisé au motif que ce ne serait pas obligatoire !

Autre tour de passe-passe, « l'accompagnement mutualisé » qui permet à l'administration de mettre un seul personnel là où il y en avait deux.

Les premières victimes, ce sont les élèves : pas de véritable accompagnement personnalisé pour ceux

qui sont en inclusion, ce qui crée en plus des situations ingérables pour toute la classe.

« Quant aux collègues, beaucoup sont à bout. Ils se sentent dévalorisés par la pression institutionnelle avec des responsabilités trop lourdes à porter.

Le principe de l'école inclusive apparaît pour ce qu'il est : une machine à détruire les structures spécialisées pour de simples raisons budgétaires sans offrir un véritable enseignement adapté aux enfants ! »

Voilà pourquoi depuis le mois de juin le SNUDI-FO est sur le pied de guerre pour obtenir le réemploi de tous les personnels en fin de contrat. Tous les dossiers portés par le syndicat ont eu satisfaction et le combat continue.

Pour autant, le SNUDI-FO ne lâche pas sur ses revendications fondamentales :

- La garantie du réemploi de tous les contrats aidés
- La création de véritables emplois statutaires de la Fonction Publique
- L'orientation au cas par cas de tous les élèves en situation de handicap
- La ré-ouverture de toutes les classes et structures spécialisées

Collèges : des reculs dans les suppressions de classe grâce à la mobilisation

L'Inspecteur d'Académie avait annoncé la suppression de 12 classes en collèges.

Les personnels, avec leur syndicat FO, se sont mobilisés contre ces mesures, par des pétitions, délégations à l'inspection académique. Au collège de Monistrol, la décision d'une grève à la rentrée avait été prise par les enseignants. Le syndicat FO a accompagné et relayé leurs revendications à tous les niveaux et déposé un préavis de grève départemental.

L'Inspecteur d'Académie a alors annulé deux suppressions de classes aux collèges de Retournac et de Monistrol en juillet. C'est une première victoire !

Mais, des revendications n'avaient pas été satisfaites aux collèges de Craonne, Allègre, Brioude... FO les a défendues à cette rentrée scolaire.

Des moyens supplémentaires ont alors été attribués, ne permettant pas des ouvertures de classes mais au moins des dédoublements.

Pour autant, ces avancées ont été obtenues en amputant la dotation d'autres collèges. C'est pourquoi le syndicat FO des Lycées et Collèges continue à revendiquer l'annulation de toutes les suppressions de postes, dans une situation où le ministre BLANQUER annonce un tour de vis supplémentaire à la prochaine rentrée.



Conseil Départemental de l'Union Départementale FO

Vendredi 19 octobre 2018 de 8 h 30 à 13 h,
au centre socio culturel de Blavozy

Avec Philippe PIHET – Secrétaire Confédéral
de la cgt-FORCE OUVRIERE chargé des retraites

Le Conseil Départemental annuel est un moment important de la vie de notre UD. Il regroupe tous les représentants des syndicats du département pour débattre, échanger et décider sur l'actualité revendicative.

Les sujets ne manqueront pas cette année : mise en place des CSE et ordonnances Macron, défense du service public, retraites, assurance chômage, plan hôpital, défense du logement social...

Il est important qu'un maximum de camarades soit présent à ce rendez-vous syndical important.

Des élections nationales ont lieu où nous présentons des candidats : Fonction Publique, Chambres d'Agriculture, HLM. Ce sera aussi l'occasion de montrer notre force.

Déroulement :

8 h 30 – 9 h 00 – accueil

9 h 00 – Présentation de l'actualité syndicale et revendicative en Haute-Loire par le Secrétaire Général de l'UD

Discussion

11 h 30 - présentation de la résolution du Conseil Départemental

12 h 00 - Intervention de Philippe PIHET pour le bureau confédéral Pot de l'amitié.

Pour les camarades qui le souhaitent, un repas est servi sur place. Une participation de 15 € est demandée.

Au menu : Buffet Charcuteries/Crudités/Salades composées/ Terrine de Saint Jacques – Noix de veau aux cèpes/Gratin de pommes de terre - Plateau de fromages – Craquant au chocolat – Vin et café compris.

Pour des raisons d'organisation, merci de nous communiquer au plus tôt le nombre de participants à la réunion et au repas au plus tôt et de préférence avant le 12 octobre.

Des convocations individuelles peuvent vous être adressées.

Session prévention : troubles musculo-squelettiques

L'Union Départementale organise une session prévention avec la CARSAT, le mardi 13 novembre 2018 de 9 h à 17 h à l'Union Départementale FO.

Cette session sera animée par un Conseiller Prévention de la CARSAT Auvergne .

Le thème principal portera sur les **Troubles Musculo Squelettiques** qui se développent dans tous les secteurs d'activité : industrie, hôpitaux et maison de retraite, services à la personne, grande distribution et commerce... L'intervention portera sur la définition, les causes, les moyens de prévention principalement par l'amélioration des conditions de travail.

Une information sera également faite sur les **Risques Chimiques**, qui sont présents aussi dans tous les secteurs d'activité y compris là où on ne les attend pas (produits d'entretien...). Un logiciel d'évaluation a été élaboré par la CARSAT et il vous sera présenté.

Cette formation est ouverte à tous les camarades qui le souhaitent.

Il y a possibilité de vous convoquer sur une journée de Formation Economique Sociale et Syndicale (autorisation d'absence de droit et maintien du salaire à l'employeur).

Sinon vous pouvez utiliser vos heures de délégation ou autorisations d'absences de droit (une convocation vous sera envoyée sur demande).

Pour des raisons **pratiques et d'organisation**, merci de bien vouloir faire part de vos inscriptions au plus vite :

Le 10 octobre pour les camarades qui souhaitent utiliser un congé de formation (nécessité de remettre la convocation à l'employeur un mois avant)

Le 10 novembre pour les autres

Un buffet offert sera organisé sur place.

Pour les inscriptions merci de contacter le secrétariat de l'UD au **04 71 05 43 00** ou par mail à : udfo43@wanadoo.fr

SOMMAIRE

2. Tract intersyndical d'appel au 9 octobre
3. Edito
- 4-5. Comité Confédéral National de FO
6. Inclusion scolaire - Collèges
7. Conseil départemental - Session prévention
8. Réunion publique

LES PERMANENCES DANS LE DEPARTEMENT

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h ou sur rendez vous

LE PUY EN VELAY - Union Départementale

1 Avenue Saint Flory -
43000 Le Puy en Velay
Tél : 04.71.05.43.00

Permanence les mardis à 18 h

UNION LOCALE DE BRIOUDE

Place du Postel immeuble Instruction 43100 Brioude
Tél : 04.71.50.08.78 Email ul.fo.brioude@wanadoo.fr

Permanence les mardis à 17 h 30

UNION LOCALE DE SAINTE SIGOLENE

Maison des syndicats et des loisirs Rue de Verdun 43600
Sainte Sigolène
Tél : 06.82.46.36.99

Permanence le 1^{er} lundi de chaque mois à 17 h 30

UNION LOCALE DE LANGEAC

Rue Dumas 43300 Langeac

Permanence les jeudis à 18 h

UNION LOCALE D'YSSINGEAUX

Foyer rural 43200 Yssingaux

**Salariés de l'artisanat,
du commerce, de l'industrie et services...**

**ces permanences vous
sont ouvertes !**

**Venez nous rencontrer pour connaître vos
droits, votre convention collective...**

Un renseignement ça ne coûte rien !

AFOC

L'association FORCE OUVRIERE consommateurs organise une permanence **chaque lundi de 14h à 16h30** à l'Union Départementale : problèmes de consommation, rapports locataires/propriétaires, logement HLM...

Une permanence spéciale locataires HLM est organisée le mardi après-midi.

Vous pouvez également venir présenter vos problèmes de consommation lors des permanences des Unions Locales mentionnées ci-dessus. Ils seront traités.



Document de l'Union locale Le Puy en Velay PPDC



FORCE OUVRIERE HAUTE-LOIRE

Rédaction-Administration : UD-FO
1 av. Saint Flory 43000 LE PUY EN VELAY
Tél. 04 71 05 43 00

Directeur de Publication :
Pascal SAMOUTH

Compte Banque Postale : 0024144A024
C.P.A.P. 0422 S 17241

Imprimé par nos soins

E-mail : udfo43@wanadoo.fr
Blog : www.fo43.fr



Sur vos agendas :

**Mardi 27 novembre
avec Nathalie HOMAND,
Secrétaire Confédérale FO**

**Élections
dans la Fonction Publique.**

Rencontres syndicales à l'hôpital,
dans les administrations,
les établissements d'enseignement...

**RÉUNION PUBLIQUE, 18 h
Centre Roger Fourneyron
au Puy-en-Velay**